

LB ECOLLOÏDE CRISTAL

1- Identification du produit et de la société

- ✓ Désignation commerciale : **LB ECOLLOÏDE CRISTAL**
- ✓ Fournisseur : SAS Loire Vini Viti Distribution – ZA du Landreau – 49610 Mozé /Louet
Tél: 02.41.79.74.20 - Fax: 02.41.79.74.29 - www.lvvd.fr
- ✓ Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 01.45.42.59.59

2- Composition / Information sur les composants

- ✓ Sodium Carboxyméthyl Cellulose (Cellulose modifiée)
 - Additif alimentaire : E446
 - N°CAS : 9004-32-4
 - Classifications :
Selon le règlement 1272/2008/CE, entrant en vigueur le 1^{er} décembre 2010 et la directive 67/548/CE, abrogée le 1^{er} juin 2005 :
La substance n'est pas classée comme dangereuse.

3- Identification des dangers

- ✓ produit n'est pas classé comme inflammable
- ✓ Produit non classé comme dangereux au sens de la Directive 67/548/CE
- ✓ Produit non classé comme dangereux au sens du règlement (UE) N° 1272/2008
- ✓ L'utilisation normale ne comporte aucun danger spécifique

4- Premiers secours

- ✓ En cas d'inhalation : Aérer la pièce. Eloigner immédiatement le patient du lieu contaminé et maintenir au repos dans un endroit bien aéré. En cas de malaise, consulter un médecin
- ✓ En cas d'ingestion : ne pas faire vomir. Boire de l'eau abondamment.
Consulter immédiatement un médecin et lui montrer la FDS
- ✓ En cas de contact avec les yeux : Laver immédiatement à l'eau pendant 10 à 15 minutes, puis protéger avec une gaze. Si l'irritation persiste, consulter un médecin
- ✓ En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau et au savon

5- Mesures de lutte contre l'incendie

- ✓ Moyen d'extinction : eau, co², mousse, poudres chimiques en fonction des matériaux menacés par l'incendie.
- ✓ Moyens d'extinction à éviter : aucun en particulier
- ✓ Risques de combustion : Eviter les sources d'ignition des poussières. Eviter de respirer les fumées.
- ✓ Moyens de protection : utiliser un équipement complet anti-incendie et une protection pour les voies respiratoires.
- ✓ Eviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

LB ECOLLOÏDE CRISTAL

6- Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- ✓ Précautions individuelles : Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.
Eviter tout contact avec la substance. Eviter la formation de poussières. Si les quantités répandues sont importantes, évacuer le personnel en en faisant intervenir que des opérateurs entraînés munis d'équipements de protection
- ✓ Précautions pour la protection de l'environnement : si le produit s'est déversé dans un cours d'eau, dans des égouts ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, avertir les autorités compétentes.
- ✓ Méthodes de nettoyage : Recueillir par moyen mécanique, à l'état sec et rincer la surface souillée abondamment à l'eau (attention : le produit mouillé devient glissant). Conserver dans des récipients adaptés et fermés en vue du recyclage ou de l'élimination de déchets récupérés selon la réglementation en vigueur.

7- Manipulation et stockage

- ✓ Manipulation : Eviter le contact et l'inhalation des poussières. Consulter également le paragraphe 8
Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.
- ✓ Stockage : Les emballages doivent toujours être bien fermés. Le produit craint l'humidité. Conserver dans des lieux secs et correctement aérés
- ✓ Prévention des incendies : tenir à l'abri des sources d'inflammation. Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

8- Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

- Utiliser des équipements de protection individuelle selon la Directive 89/686/CE
- ✓ Protection respiratoire : Porter un masque anti-poussières dans les lieux peu ventilés (filtre à cartouche P2).
 - ✓ Protection des mains : Utiliser des gants : PVC, Néoprène, Vinyle
 - ✓ Protection des yeux : lunettes de sécurité (EN116)
 - ✓ Protection de la peau : aucune précaution particulière ne doit être prise en cas d'utilisation normale.

9- Propriétés physiques et chimiques

- ✓ Aspect : Poudre ou granulés
- ✓ Couleur : blanc / blanc cassé
- ✓ Odeur : inodore
- ✓ Ph (sol. 1%) : 6-8,5
- ✓ Point de fusion et d'ébullition : non concerné
- ✓ Point d'auto-inflammation : non concerné
- ✓ Densité apparente : 1500kg/m³
- ✓ Solubilité dans de l'eau à 20°C : soluble, formant un gel
- ✓ Point éclair : non concerné

LB ECOLLOÏDE CRISTAL

10- Stabilité et réactivité
✓ La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7 de la FDS <ul style="list-style-type: none">- Conditions à éviter : Fort échauffement (>130°C)/ formation de poussières- Matières à éviter : Oxydants, Acides forts, Bases fortes.- Produits de décomposition dangereux : Aucun
11- Informations toxicologiques
✓ Produit non toxique dans les conditions normales d'utilisation. ✓ D'autres propriétés dangereuses ne peuvent être exclues. Manipuler ce produit avec les précautions d'usage pour un produit chimique.
12- Informations écologiques
✓ Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature ✓ Produit non biodégradable mais pas d'effets nocifs à long terme sur l'environnement ou sur les organismes aquatique.
13- Considération relative à l'élimination
✓ Récupérer si possible. Opérer en respectant les dispositions légales et nationales en vigueur.
14- Informations relatives au transport
✓ Produit non dangereux au sens des réglementations de transport
15- Informations réglementaires
✓ Directive du conseil de l'Europe 67/548/EEC (classification, emballage et étiquetage des matières dangereuses et ses amendements ultérieurs). ✓ Règlement (CE) n° 1271/2008 et ses modifications (453/2010 annexe I) La préparation ne doit pas être considérée comme dangereuse.
16- Autres informations
Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué à l'exclusion de tout autre. En outre, l'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il souhaite faire du produit concerné. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité, il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

Conforme au Codex Œnologique

Pour usage en œnologie pour l'élaboration de produits destinés à la consommation humaine directe